

de Corinne Deloy

Résultats

# Filip Vujanovic est réélu pour un deuxième mandat à la présidence de la République du Monténégro

Le chef de l'Etat sortant Filip Vujanovic (Union démocratique des socialistes, DPS) a été réélu à la présidence du Monténégro le 7 avril. Il a recueilli 51,21% des suffrages pour 48,79% à son unique rival, l'ancien ministre des Affaires étrangères, Miodrag Lekic. Leader du Nouveau Front démocratique, coalition créée l'an dernier à l'occasion des élections législatives du 14 octobre 2012 et qui rassemble la Nouvelle démocratie serbe (NSD) d'Andrija Mandic, le Mouvement pour les changements (GZP) dirigé par Nebojsa Medojevic et le Parti des retraités, des invalides et de la justice sociale, Miodrag Lekic se présentait cependant en candidat indépendant. Le scrutin a été très serré, les deux candidats ont d'ailleurs revendiqué la victoire durant près de 24 heures après la fermeture des bureaux de vote. Seuls 7 000 voix (sur un total de 327 000) séparent les deux adversaires a précisé le chef de la commission électorale, Ivan Kalezic.

Soutenu par le DPS, Filip Vujanovic n'a cependant pas bénéficié de l'appui du Parti social-démocrate (SDP), fidèle allié du parti du Premier ministre Milo Djukanovic (les deux partis gouvernement de concert le Monténégro depuis 1998). Le SDP était opposé à une 3e candidature, qu'il jugeait inconstitutionnelle, de Filip Vujanovic à la présidence du pays, son leader Ranko Krivokapic, éternel rival du chef de l'Etat monténégrin, avait d'ailleurs saisi la Cour constitutionnelle sur ce fait.

Filip Vujanovic a été élu le 11 mai 2003 président de l'Etat de Serbie et Monténégro. Le Monténégro n'a recouvré son indépendance que le 3 juin 2006. Filip Vujanovic a ensuite été élu à la présidence du Monténégro indépendant le 6 avril 2008 dès le 1er tour de scrutin avec 51,89% des suffrages. Le 15 février dernier, la Cour constitutionnelle a autorisé le chef de l'Etat sortant à se présenter de nouveau à l'élection présidentielle. En conséquence, le Parti

social-démocrate avait choisi de boycotter le scrutin.

La Loi fondamentale monténégrine (article 86) autorise le président de la République, dont la fonction est essentiellement honorifique, à effectuer 2 mandats de 5 ans consécutifs. Le DPS, qui dirige le pays depuis le début des années 1990, avait mis en avant que le premier mandat du chef de l'Etat avait débuté avant l'indépendance du Monténégro et ne pouvait être pris en considération.

Seuls deux candidats étaient en lice pour l'élection présidentielle. Rade Bojovic, membre du club politique Monténégro juste, n'a pas réussi à présenter les 7 500 signatures d'électeurs obligatoires pour se présenter à l'élection.

Un peu moins des 2/3 des Monténégrins (63,90%) se sont rendus aux urnes, soit -4,30 points par rapport à l'élection présidentielle du 6 avril 2008.

## Résultats de l'élection présidentielle du 7 avril 2013 au Monténégro

Participation : 63,90%

Candidats	Nombre des voix obtenues (premier tour)	Pourcentage des suffrages recueillis (premier tour)
<b>Filip Vujanovic (Union démocratique des socialistes, DPS)</b>	161 940	51,21
<b>Miodrag Lekic (Nouveau Front démocratique)</b>	154 290	48,79

Source : Commission électorale centrale du Monténégro

L'analyste politique Dubravka Uljarevic du *think tank* Center for Civic Education, attribue la longévité du pouvoir du DPS à un contrôle sans partage des institutions administratives et financières. « *Cela leur donne une force à laquelle l'opposition, victime de ses propres faiblesses et de l'absence d'un soutien international, ne peut répondre* » a-t-elle déclaré.

« *Le président au Monténégro n'est pas une personnalité de grande importance mais le fait qu'il soit élu au suffrage universel augmente toutefois sa crédibilité* » a déclaré le politologue Milos Besic. Le rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Monitor*, Drasko Djuranovic, a cependant indiqué que le Monténégro entrait dans une période de tensions et de crise au cours de laquelle l'opposition mettra en doute la légitimité du président et de la coalition au pouvoir.

Agé de 59 ans, Filip Vujanovic est diplômé de droit de l'université de Belgrade. Avocat, il a débuté sa carrière politique en 1993 en étant nommé ministre de la Justice (1993-1995) puis de l'Intérieur (1995-1998) dans les gouvernements dirigés par Milo Djukanovic. En 1997, lorsque le DPS se scinde en deux branches, l'une emmenée par un proche de l'ancien président serbe Slobodan Milosevic, Momir Bulatovic, et l'autre conduite par Milo Djukanovic, Filip Vujanovic reste fidèle à ce dernier. En 1998, il est nommé Premier ministre, poste qu'il occupera jusqu'aux élections

législatives du 20 octobre 2002. Après l'invalidation de deux scrutins présidentiels desquels il était arrivé largement en tête (mais qui avaient été invalidés faute d'une participation insuffisante : moins de la moitié des électeurs inscrits s'étaient rendu aux urnes), Filip Vujanovic accède finalement le 11 mai 2003 à la présidence de la République de l'Etat de Serbie et Monténégro. Il deviendra le 6 avril 2008 le premier chef de l'Etat d'un Monténégro indépendant, poste auquel il a donc été réélu le 7 avril.

Filip Vujanovic a promis d'œuvrer à l'établissement d'un Monténégro « *démocratique et développé, où les citoyens vivront mieux, un bon voisin et partenaire fiable dans la région et, surtout, un Etat intégré prochainement au sein de l'Union européenne et de l'OTAN* ». Il a promis de travailler à « *attirer des investissements étrangers, créer des emplois et augmenter les salaires des citoyens* ».

Le Premier ministre Milo Djukanovic a annoncé que les projets d'actions en faveur de l'Etat de droit et de la lutte contre le crime organisé et la corruption demandés par la Commission européenne pour ouvrir les chapitres 23 et 24 des négociations d'adhésion seront prêts à la fin du mois d'avril. « *Nous espérons que les négociations sur ces deux chapitres s'ouvriront durant la deuxième partie de cette année* » a-t-il déclaré.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :  
[www.robert-schuman.eu](http://www.robert-schuman.eu)

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.